Livret des résumés

Vincent Grégoire-Delory, Institut Catholique de Toulouse

L'homme vulnérable : crise écologique ou crise des humanités ?

L'Homo faber, par nature, façonne son environnement à la mesure de son intellect. Son environnement originel y est progressivement transfiguré en une inépuisable boîte à outils susceptible de créer de nouveaux espaces de connaissances. Les écosystèmes sont ainsi peu à peu artificialisés afin d'assurer la conservation de cet étonnant bipède. Si, comme le dit joliment G. Simondon, l'artificiel est du naturel suscité, il n'en reste pas moins que notre action impacte profondément non seulement notre environnement commun mais aussi la pensée de la relation que nous entretenons avec lui. Cette présentation a pour but d'examiner notre humanité en tant que pensée de la relation à la nature et à autrui. Si la conception même de la nature relève à la fois du changement et de l'immuable, de la vulnérabilité et de la robustesse, il s'agira de mettre en perspective les troubles liés à l'évolution des écosystèmes (crise écologique) et les troubles anthropologiques (crise des humanités).

Grégoire Wieërs, Université de Namur, Belgique

Transition écologique et santé humaine

Entre 2019 et 2020, alors que la crise de la COVID-19 mettait à nu la fragilité d'une médecine fondée sur une stricte séparation entre la santé humaine et celle des écosystèmes, il nous semblait évident que nous devions repenser le système de soins de santé de façon résiliente et intégrative, où tout est lié. À cette crise viennent s'ajouter des bouleversements d'ordre environnemental, social et technologique, dont les implications pour la santé excèdent les limites de l'éthique médicale traditionnelle.

Ces défis actuels peuvent être perçus comme une opportunité d'actualiser trois dimensions de la bioéthique de Van Rensselaer Potter : une éthique médicale, dont l'objectif est de garantir une pratique de la médecine offrant des soins individualisés présentant le meilleur rapport risque/bénéfice pour le patient ; une éthique environnementale, c'est-à-dire une réflexion sur les dépendances et les conséquences des actes de soin sur la planète, qui met en lumière la vulnérabilité des infrastructures de soins face à des ressources limitées et à des pollutions aux effets globaux ; enfin, une éthique globale, qui prend en compte l'interdépendance entre l'humain, son environnement et les autres vivants, et souligne l'importance d'une vision unifiée de la santé, articulant médecine, écologie, justice sociale, perspectives technologiques et spiritualité, tels qu'on les retrouve dans les Objectifs du Développement Durable de l'ONU et dans le modèle One Health.

Tous ces constats invitent à une transition : penser la santé dans un cadre élargi, en reliant le soin aux humains, aux faits sociaux qui l'intègrent, à la confiance dans les institutions, ainsi qu'à la Terre et à ses ressources.

Serge Planton, Climatologue, membre de l'association Météo et Climat, ancien responsable du groupe de recherche climatique à Météo-France

Un état des lieux des changements climatiques et de leurs causes

Les dernières observations des changements climatiques sont dans la continuité des dernières conclusions des scientifiques ayant contribué aux expertises du GIEC. Dans ces conclusions le réchauffement planétaire est qualifié de sans précédent depuis au moins 2000 ans. Mais c'est aussi dans l'ensemble du système climatique que l'ampleur des changements récents est sans précédent depuis des siècles et des milliers d'années comme cela peut être illustré par la fonte des glaces sur le globe. Par ailleurs, en 2019, les concentrations atmosphériques de CO2 étaient plus élevées qu'à tout autre moment depuis au moins deux millions d'années et les concentrations de méthane et de protoxyde d'azote étaient plus élevées qu'à tout autre moment depuis au moins 800 000 ans. Les études d'attribution des changements climatiques aux différentes causes d'évolution font le lien entre ces deux ensembles d'observations. L'influence humaine sur le système climatique est maintenant un fait établi. Il est sans équivoque que l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre est le principal facteur à l'origine de nombreux changements observés dans l'atmosphère, l'océan, les glaces et la biosphère. Les progrès récents des recherches permettent d'évaluer quel a été le rôle des émissions anthropiques sur l'occurrence ou l'intensité d'événements extrêmes de ces dernières années, en particulier les fortes chaleurs. D'après les scénarios climatiques pour le 21e siècle, un réchauffement de 1,5°C au-dessus des valeurs préindustrielles sera probablement atteint autour de 2030 et la trajectoire actuelle des émissions nous conduit à un réchauffement d'environ 3°C en 2100. Le dernier rapport du GIEC permet de traduire les amplitudes du réchauffement planétaire à venir en termes d'augmentation des risques en particulier dans le domaine de la santé humaine.

Marius Kêdoté, Institut Régional de Santé Publique, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Vulnérabilités territoriales aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest : enjeux de santé publique

L'Afrique de l'Ouest connait une recrudescence des pathologies infectieuses, accompagnée d'une intensification des transmissions zoonotiques. Parallèlement, l'insécurité alimentaire perdure tandis que l'incidence des maladies non transmissibles connaît une progression exponentielle. Cette transition épidémiologique s'inscrit dans un contexte de changements climatiques qui amplifient les disparités socio-environnementales, générant des impacts spécifiques selon les territoires et les populations de la région.

L'approche *One health*, constitue un cadre méthodologique prometteur pour analyser et trouver des solutions aux territoires à forte vulnérabilité aux menaces multiples dont l'érosion côtière, les épisodes de sécheresse, les événements de chaleur extrême, la dégradation de la qualité de l'air et l'insécurité hydrique.

Cette communication vise à analyser, d'une part, les dynamiques de vulnérabilité territoriale observées dans les écosystèmes côtiers, sahéliens et les espaces urbains informels à travers des cas en Afrique de l'Ouest en intégrant les dimensions de santé publique et d'éthique environnementale, et d'autre part, les modalités d'opérationnalisation de l'approche *One health* dans cette région.

Laurence Mabile, CERPOP Inserm-Université de Toulouse

Changement climatique et santé : comment le social alimente les crises

Le changement climatique accroît la fréquence et l'intensité de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, cyclones, inondations, sécheresse et feux de forêts causant de graves dommages aux systèmes naturels et sociaux dont dépend la santé. La gravité de ces impacts sur la santé humaine est conditionnée à l'échelle individuelle par le degré d'exposition à ces risques, par la sensibilité biologique des individus, par leur capacité à anticiper et faire face aux risques ainsi que par l'aide extérieure qui leur est apportée. Or la plupart de ces facteurs sont socialement déterminés. Se dessinent ainsi à l'échelle populationnelle des groupes de vulnérabilité au changement climatique, inégalement et disproportionnellement impactés en fonction de déterminants initiaux notamment socio-économiques tels que les revenus, la situation résidentielle, l'isolement social, l'âge et le genre entre autres.

Les changements climatiques peuvent aussi aggraver les inégalités de revenus ou d'emploi dans certains contextes creusant davantage les inégalités.

En outre, les événements extrêmes peuvent occasionner des dommages plus lourds (pertes de biens, diminution des moyens de subsistance, relocalisations résidentielles et autres crises liées au climat) chez les populations vulnérables creusant encore davantage les inégalités et créant de fait une autre boucle d'amplification.

Enfin, le secteur de la santé contribue par ailleurs significativement à la production de GES alimentant ainsi directement le processus de changement climatique.

Un cercle vicieux s'installe donc qui amplifie de façon incontrôlée les impacts du changement climatique sur la santé des populations vulnérables alors que la pauvreté et l'injustice sociale

continuent de croître à grande échelle, gagnant également du terrain dans les pays à revenu élevés.

Ces risques soulèvent différents enjeux de justice climatique, environnementale et sociale qu'il est urgent de prendre en considération conjointement à tous les niveaux d'action pour transformer nos sociétés en des modèles plus adaptés et plus équitables.

Ambroise Dalecky, LPED (AMU, IRD) Marseille

Table ronde : *One Health* et changement climatique

Résumé non communiqué

Antoine Boudreau LeBlanc, Université de Montréal, Canada

Table ronde : *One Health* et changement climatique

Éthique écologique, étape 1 : adopter une pensée systémique

"Penser comme une montagne" — c'est par cette image qu'Aldo Leopold nous invite à déplacer notre regard. Non plus concevoir l'environnement comme un décor extérieur à l'action humaine, mais comme un sujet ; voire une entité complexe à laquelle nous appartenons. Mon intervention interrogera la capacité — ou l'incapacité — de nos systèmes de pensée et d'action à embrasser la complexité des liens entre santé, climat et société. Le point de départ est une tension fondamentale. Nous vivons dans un monde non linéaire, fait de rétroactions, d'effets de seuil, d'interdépendances mouvantes et d'imprévus systémiques. Et pourtant, nos décisions restent largement linéaires, gouvernées par une logique de cause à effet simplificatrice, qui ne rend pas compte de la réalité profonde des phénomènes climatiques, sanitaires ou sociaux. Ce décalage fragilise notre capacité à anticiper, à comprendre, à agir de manière juste et efficace.

Face à l'ampleur du ressac écologique, nul ne sert un repli fataliste conduisant à l'inaction. Je proposerai au contraire une transition positive et constructive de la pensée. Il nous faut un recadrage cognitif, une réorientation de nos manières de voir et de raisonner. Il s'agit d'apprendre à penser autrement, en mobilisant une pensée systémique, capable d'appréhender les zones de connectivités écologiques et aussi de lier nos productions à leur déchet. Cette réflexion s'inscrit dans une forme d'éthique écologique : une invitation à prendre le point de vue de l'environnement, non par la posture d'une morale absolue ou par un abandon idéologique de la sacralité, de la dignité et des droits humains, mais comme un acte de lucidité envers la responsabilité de nos actions, nos utilisations, nos habitations, voire notre existence au sein d'un écosystème commun. Ce ne sera qu'en replaçant l'humain dans la continuité du vivant, et non au-dessus de lui, que se construira une responsabilité partagée, ouverte, capable de faire émerger de nouvelles cultures de l'action.

Laurence Mabile, CERPOP Inserm-Université de Toulouse

Table ronde : *One Health* et changement climatique

Résumé non communiqué

Marius Kêdoté, Institut Régional de Santé Publique, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Table ronde : *One Health* et changement climatique

Résumé non communiqué

Serge Morand, IRL HealthDEEP, CNRS - Kasetsart University - Mahidol University, Bangkok, Thaïlande

Climat, biodiversité et santé dans l'agenda mondial

Résumé non communiqué

Magali Jacquier, COMETS CNRS, Toulouse

La responsabilité environnementale de la recherche : quels enjeux éthiques ?

Au sein du monde de la recherche, des interrogations profondes et des divergences sont présentes quant à l'impact environnemental de la recherche, sa responsabilité à l'égard des défis environnementaux, générant de nombreuses tensions quant aux directions à suivre. Faut-il s'interdire toute recherche qui peut avoir un impact environnemental négatif ? Faut-il que l'éthique de la recherche s'enrichisse désormais d'une éthique environnementale ? Ainsi, le COMETS, comité d'éthique du CNRS, propose des pistes de réflexion pour intégrer cet impact à l'éthique de la recherche, au même titre que le respect des personnes ou des animaux, avec un débat collectif dans la communauté scientifique et une approche proportionnée entre risques et bénéfices tant sur les sujets de recherche que sur les pratiques.

Olivier Toma, Fondateur de l'agence Primum Non Nocere® et associé GranThornton France **et Laurent Vassallo,** docteur en droit, membre du Centre international de droit Comparé de l'environnement

L'éco-conception des soins et des parcours de santé pour décarboner le secteur

Les activités des hôpitaux et des cliniques produisent des impacts indéniables sur l'environnement et la santé, ce qui semble aller à l'encontre de l'adage « D'abord ne pas nuire, ensuite soigner », énoncé par Hippocrate dans son fameux traité Des airs, des eaux, des lieux.

Ces activités sont à la fois le fruit de l'histoire et du développement de la technoscience, ce qui a permis une amélioration considérable de la prise en charge des patients. À l'instar de la planète, dont les ressources ne sont pas inépuisables, les allocations consacrées au fonctionnement des établissements de santé sont elles aussi limitées.

L'intérêt de l'éco-conception des soins est d'apporter une réflexion, au sein des structures hospitalières, sur le concept d'irréversibilité — déjà connu dans l'acte médical — et d'y appliquer le droit de l'environnement. Elle permet de réaffirmer l'éthique telle que décrite par Hans Jonas, et le principe responsabilité, qui doit guider chaque professionnel de santé, chaque établissement, dans sa relation avec le patient — c'est-à-dire avec l'être humain dans toute sa dignité.

Geneviève Bretagne, Université Toulouse Jean Jaurès

Urbanisme favorable à la santé de toutes et tous : quels leviers dans un contexte de changement climatique ?

L'état de bien-être et de santé des habitants retrouve progressivement sa place dans la réflexion territoriale et les démarches d'aménagement urbain. Le lien entre les sciences de l'urbanisme et les préoccupations de santé publique est ancien. Il se renouvelle depuis le début des années 2000, par la mise en action du Réseau des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé, mais aussi par les

travaux conceptuels et préopérationnels de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, directement en lien avec les praticiens de l'urbanisme. Reposant sur une approche globale et positive de la santé, l'urbanisme favorable à la santé s'inscrit dans une démarche de prévention et de promotion, associant aux déterminants individuels tout un ensemble de déterminants environnementaux, sociaux et économiques. Les acteurs de l'urbanisme disposent aujourd'hui d'outils et de leviers de mieux en mieux identifiés et partagés. Le changement climatique, par son intensité, sa rapidité et ses impacts, requestionne cependant fortement les acquis et les pratiques. La mise en dialogue entre acteurs de l'urbanisme et acteurs de santé publique, entre praticiens et chercheurs est plus que nécessaire pour partager les enjeux et les pistes d'action pour penser des territoires vivables durablement. Face à un double défi climatique et sanitaire, des solutions émergent, mobilisant des approches agiles, tactiques et co-construites, à l'écoute des usages et des besoins de tous les habitants.

Eugény Peron-Bodin, Responsable Transition Environnementale et Sociétale, Comue de Toulouse

Sensibiliser et former la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche aux enjeux des transitions écologique et sociétale

Suite au rapport de Jean Jouzel et Luc Abbadie de Juillet 2020, les établissements d'ESR se sont engagés à sensibiliser et former leurs communautés aux enjeux de transition environnementale et sociétale. La Comue de Toulouse a mis en place plusieurs dispositifs afin de répondre à ses objectifs.
Du déploiement de serious game, tels que les fresques ou encore l'Atelier 2 Tonnes, pour sensibiliser à grande échelle les étudiant.es et personnels, à la mise en place de formation spécifique, la Comue de Toulouse et ses établissements partenaires testent différents formats.
En répondant à l'AAP Emergences, la Comue de Toulouse et ses partenaires ont constitué un collectif d'enseignants-chercheurs de différentes disciplines afin de créer une formation pour les étudiant.es de premier cycle.
En complément, la création d'un DU a pour objectif de former les enseignant.es-chercheurs qui seront amenés à enseigner les enjeux de transition.
Au cours de cette intervention, nous retracerons les différents dispositifs et leurs interconnexions pour assurer la sensibilisation et la formation des membres de la communauté universitaire.

Jean-Noël Vergnes, CERPOP Inserm-Université de Toulouse, CHU de Toulouse, Université McGill, Canada

Former à la complexité dans les études de santé : une approche systémique des enjeux sociaux et environnementaux

Résumé non communiqué

Mathilde Bugel, Chargée de projet Plan de Mobilité Inter Établissements et Bilan Carbone, Mission Transition Environnementale et Sociétale, Comue de Toulouse

Table ronde : La responsabilité sociétale et éthique face au changement climatique

Dans le cadre de cette table ronde, j'aurai l'occasion de présenter l'engagement de la COMUE de Toulouse face aux enjeux climatiques, à travers deux projets structurants : le Plan de Mobilité Inter-Établissements (PMIE) et le Bilan Carbone.

Le PMIE, lancé à l'échelle du site universitaire toulousain, a pour objectif de repenser les déplacements domicile-travail/études et professionnels de plus de 15 000 agents, et 100 000 étudiants répartis sur plusieurs établissements et campus, dans 11 villes universitaires. Cette démarche collaborative permet de proposer des solutions concrètes pour réduire les émissions liées à la mobilité : encouragement des mobilités actives (vélo, marche), promotion du covoiturage, amélioration de l'usage des transports en commun, mutualisation des actions entre établissements et avec les collectivités locales.
En parallèle, le Bilan Carbone mené de manière concertée entre établissements offre une vision transversale de l'empreinte carbone du site. Il permet d'identifier les principaux postes d'émissions – déplacements, énergie des bâtiments, achats, numérique – et de construire des scénarios de réduction cohérents. Ce travail de mesure est essentiel pour ancrer la transition dans des choix éclairés, chiffrés et adaptés à chaque structure.
Au-delà des aspects techniques, ces démarches interrogent profondément notre responsabilité collective : comment concilier contraintes institutionnelles, attentes sociales et impératifs écologiques ? Comment favoriser une transition juste, respectueuse des équilibres humains, sans se limiter à des actions symboliques ?
Les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle clé à jouer, non seulement comme acteurs responsables, mais aussi comme lieux de formation, de sensibilisation et d'innovation. À la COMUE de Toulouse, nous faisons le choix de travailler ensemble pour construire une dynamique collective, ambitieuse et éthique, à la hauteur des défis climatiques.

Paula Martinho Da Silva, Membre du Comité Éthique en Commun INRAE-Cirad-Ifremer-IRD, membre du Comité international de bioéthique de l'UNESCO et des comités d'éthiques de la Fondation Champalimaud, Centre Hospitalier de Lisbonne, Portugal

Table ronde : La responsabilité sociétale et éthique face au changement climatique

Notre responsabilité vers les générations futures : préoccupation, prévention ou précaution ?

Plusieurs références des Nations Unies indiquent les responsabilités de la génération présente envers les générations futures. Le principe de la protection des générations futures, prévue à l'art.16 de la Déclaration Universelle sur la Bioéthique et les Droits de l'Homme nous remet pour la prise de conscience des risques du progrès technologique. Il invite à considérer son impact sur les générations futures et de prendre en compte les questions de justice intergénérationnelle.
Les défis environnementaux actuels, tels que l'urgence climatique et les menaces sanitaires dues à la pollution de l'air, du sol et de l'eau, ainsi qu'à une gestion inadéquate des substances chimiques et des déchets ont conduit à la reconnaissance par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2021) du « droit à un environnement propre, sain et durable », communément appelé « droit à un environnement sain ». Cette approche élargit la conception de la santé en y intégrant non seulement l'absence de risques, mais aussi les conditions qui favorisent le bien-être physique et mental, reconnaissant pour la première fois que disposer d'un environnement propre, sain et durable est un droit humain.
Des références récurrentes sont également faites à l'obligation pour la génération actuelle de s'engager dans la protection de l'environnement afin que les générations futures puissent également garantir leurs droits humains.
Cette préoccupation évidente nous oblige à réfléchir à la manière la plus appropriée de concilier le progrès technologique avec les effets climatiques qui en découlent et leurs répercussions actuelles et futures, notamment sur la santé et prévenir les risques actuels et futurs.

Pour relever ces défis, le recours au principe de précaution, présent dans de nombreux textes internationaux, apparaît comme une stratégie clé pour gérer les incertitudes et les nouveaux risques. Ce principe rappelle l'importance d'anticiper et d'innover dans les politiques de prévention tout en intégrant une approche éthique dans les décisions publiques, afin de garantir un développement équilibré et durable.

Achille Massougbodji, Président du comité consultatif d'éthique pour la recherche en partenariat (CCERP) de l'IRD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Table ronde : La responsabilité sociétale et éthique face au changement climatique

Résumé non communiqué

Christian Byk, Secrétaire Général, Association internationale droit, éthique et science, négociateur pour la France de la Déclaration de l'UNESCO, chercheur associé, Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Conférence de clôture : La Déclaration de principes éthiques en rapport avec les changements climatiques de l'UNESCO : climat et inégalités en santé (2017)

Il est surprenant que cette Déclaration, qui « recommande aux États de tenir compte de ces principes éthiques dans toutes les décisions et actions liées au changement climatique », ne fasse aucune mention de la question de la santé, alors que, comme le souligne l'OMS, « le changement climatique affecte les déterminants sociaux et environnementaux de la santé : air pur, eau potable, alimentation suffisante, logement sûr », ce qui amène l'organisation à considérer que « le changement climatique est la plus grande menace sanitaire à laquelle est confrontée l'humanité ». Cependant, en lien avec ces constats de l'OMS, la Déclaration met clairement en avant deux axes qui concrétisent le lien entre changement climatique et inégalités de santé. Il s'agit d'une part de l'application des principes énoncés dans la Déclaration aux déterminants de la santé évoqués par l'OMS et, d'autre part, de l'attention particulière que la Déclaration accorde aux individus et groupes vulnérables. C'est de la combinaison de ces deux approches qu'émerge, bien qu'indirectement et partiellement, la « politique » que semble suggérer l'UNESCO. Il s'agit moins d'une approche spécifique de l'accès à la santé en tant que telle que de la volonté de mettre l'accent à la fois sur les déterminants de la santé en situation de changement climatique et sur la vulnérabilité des populations cibles aux risques sanitaires accrus induits par le changement climatique.